

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE MATHAUX

Enquête publique portant sur le permis de construire n° PC 010 228 21 E 0003 déposé le 12 avril 2021 par l'EPTB Seine Grands Lacs, dont l'objet est la réhabilitation et l'extension des locaux techniques sis rue du Caron, lieu-dit l'Etape, à Mathaux.

Par arrêté en date du 30 juillet 2021, le Maire de Mathaux a ordonné l'ouverture de l'enquête portant sur le permis de construire n° PC 010 228 21 E 0003 déposé par l'EPTB Seine Grands Lacs, dont l'objet est la réhabilitation et l'extension des locaux techniques sis rue du Caron, lieu-dit l'Etape, à Mathaux.

A cet effet,

Monsieur Guy-André MOTUS a été désigné par le Président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Mathaux, sise rue de l'Ecole, 10500 Mathaux, du 30 août 2021 au 13 septembre 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir les lundis de de 14H à 19H et les vendredis de 9H à 12H et de 15H à 19H ainsi que les mercredis de 14H à 17H.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie le samedi 4 septembre 2021 de 10H à 12H, ainsi que le lundi 13 septembre de 17H à 19H.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera consultable et les observations sur ledit projet de permis de construire pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie.

Egalement, le dossier d'enquête publique sera consultable de manière dématérialisée sur le site de l'EPTB Seine Grands Lacs à l'adresse suivante : www.seinegrandslacs.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la Mairie de Mathaux à l'issue de l'enquête.